

NATIONS  
UNIES

E



Conseil économique  
et social

Distr.  
LIMITÉE

E/CONF.91/L.28 (Abstract)  
18 novembre 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

SEPTIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES  
SUR LA NORMALISATION DES NOMS GÉOGRAPHIQUES  
New York, 13-22 janvier 1998  
Point 6 f) de l'ordre du jour provisoire\*

NOMENCLATURES NATIONALES

Nomenclature concise de l'Allemagne

Document présenté par l'Allemagne\*\*

Résumé

La Nomenclature concise de l'Allemagne, qui énumère 2 000 des noms géographiques les plus importants en Allemagne est en cours d'élaboration. Le critère de choix pour les lieux peuplés était normalement une population supérieure à 10 000 habitants; pour les cours d'eau et les canaux, le critère était une longueur minimale d'une centaine de kilomètres. Les autres objets géographiques ont été choisis en fonction de leur importance. Les attributs ont été limités à l'indication des coordonnées géographiques, à un terme générique abrégé et le Land (État fédéral) correspondant dans lequel l'objet géographique était situé. La Nomenclature concise de l'Allemagne se compose d'une liste alphabétique de noms géographiques et d'une partie ordonnée systématiquement qui indique les classes d'objets géographiques suivantes : lieux peuplés, corps d'eau, chaînes de montagnes et montagnes, et régions et îles.

-----

\* E/CONF.91/1.

\*\* Établi par Jörn Sievers et Bernd E. Beinstein, respectivement Président et Secrétaire du Ständiger Ausschus für goographische Namen (StAGN) (Comité permanent des noms géographiques).